

BULLETIN OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1863.

N° 15.

SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
169. Rapport de M. le Chef du service du cadastre, du 20 juillet 1863, sur l'institution d'une Caisse agricole.	147
170. Arrêté du 22 juillet 1863, convoquant en session extraordinaire le Comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture, pour le 27 courant.	150
171. Arrêté du 30 juillet 1863, créant une Caisse agricole à Papeete.	151
172. Arrêté du 30 juillet 1863, faisant verser à la Caisse agricole une somme de 30,000 fr. prise au chapitre 2, article 4 ^{er} , § 2 « Agriculture » du budget local.	155
173. Décision du 4 ^{er} août 1863, nommant trois membres du Comité directeur de la Caisse agricole.	155

N° 169. — *RAPPORT* de M. le chef du service du cadastre, du 20 juillet 1863, sur l'institution d'une Caisse agricole.

Papeete, le 20 juillet 1863.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Les diverses mesures propres à faciliter l'établissement des travailleurs agricoles dans la colonie, soit par la vente ou la concession de terrains propres à la culture, soit par d'autres avantages pécuniaires, sont depuis quelque temps l'objet de la sollicitude toute particulière de